

## Etat des décisions du Président sur les utilisations des dépenses imprévues

**Rapporteur : M. Le Président**

<b>AVIS</b>			
<b>Commission n°1</b>		<b>Bureau</b>	
séance du 21/11/02	favorable	séance du 29/11/02	favorable

Le solde de la ligne de dépenses imprévues, désormais totalement inscrite en fonctionnement, s'élevait en septembre 2002 à 123 908,80 euros pour 153 000 euros inscrits au budget.

Le Conseil de Communauté est informé des dépenses ci-après :

Compte	Objet	Montant en euros
	Crédit ouvert BP 2002	153 000,00
	Etat des consommations en sept.2002	29 091,20
	Proposition de nouvelles dépenses imprévues virées vers le compte :	
65734.812	subvention à l'association ARTISSE	1 000,00
65734.812	Remboursement des frais de traitement des déchets à Miserey Salines	19 800,00
	<b>SOLDE des dépenses imprévues</b>	<b>103 108,80</b>

**Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'utilisation faite de la ligne de dépenses imprévues.**

Pour extrait conforme,

Le Président